

# Rapport d'investigation du coroner

Loi sur les coroners

POUR la protection de LA VIE humaine

concernant le décès de



2024-06680

Le présent document constitue une version dénominalisée du rapport (sans le nom du défunt). Celui-ci peut être obtenu dans sa version originale, incluant le nom du défunt, sur demande adressée au Bureau du coroner.

Me Nathalie Lefebvre

<b>BUREAU DU CORONER</b>	
2024-09-01 Date de l'avis	2024-06680 N° de dossier
<b>IDENTITÉ</b>	
██████████ Prénom à la naissance	██████████ Nom à la naissance
67 ans Âge	Masculin Sexe
Mont-Saint-Hilaire Municipalité de résidence	Québec Province
	Canada Pays
<b>DÉCÈS</b>	
2024-08-30 Date du décès	Mont-Saint-Hilaire Municipalité du décès
Rivière Richelieu Lieu du décès	

### IDENTIFICATION DE LA PERSONNE DÉCÉDÉE

M. ██████████ est identifié par les policiers, à l'aide d'une pièce d'identité comportant une photographie.

### CIRCONSTANCES DU DÉCÈS

Un rapport de la régie intermunicipale de police Richelieu–Saint-Laurent indique que, le 30 août 2024, un avis de recherche a été lancé pour retrouver M. ██████████ qui ne donnait plus de nouvelles à ses proches ni à ses amis et qui ne répondait pas au téléphone.

Les policiers se sont donc rendus au domicile de M. ██████████ qu'ils ont fait déverrouiller par un serrurier et y ont constaté son absence. Il avait laissé sur place son téléphone portable, son portefeuille et ses clés de maison. Ils ont donc continué leurs recherches auprès des hôpitaux de la région ainsi que des institutions financières.

Finalement, le 1<sup>er</sup> septembre 2024, vers 9 h 52, le corps de M. ██████████ a été retrouvé, immergé dans la rivière Richelieu.

Le décès de M. ██████████ a été constaté à distance par un médecin de l'hôpital de base du Sacré-Cœur-de-Montréal, le 1<sup>er</sup> septembre 2024.

### EXAMEN EXTERNE, AUTOPSIE ET ANALYSES TOXICOLOGIQUES

Une autopsie a été pratiquée le 4 septembre 2024 au Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale à Montréal. Il n'y avait aucune lésion traumatique ayant pu expliquer le décès et l'intervention d'un tiers a été écartée. La cause de décès établie par le pathologiste est la noyade.

Des liquides biologiques prélevés lors de l'autopsie ont été analysés au Laboratoire de sciences judiciaires et de médecine légale à Montréal. Aucune substance contributive au décès n'a été détectée et l'éthanol (l'alcool) sanguin était non décelable.

## ANALYSE

Selon des informations apparaissant au rapport d'enquête policière, M. [REDACTÉ] a été transporté à l'hôpital le 27 août 2024 pour un état dépressif et des propos suicidaires. On lui a prescrit des antidépresseurs.

Des recherches à son dossier auprès de la Régie de l'assurance maladie du Québec ont permis de constater que M. [REDACTÉ] était suivi par un médecin de famille ainsi qu'en urologie et en gastroentérologie. Il souffrait en outre d'hypertension et d'hypercholestérolémie.

Des caméras de surveillance situées à proximité ont capté des images sur lesquelles l'on voit clairement M. [REDACTÉ] se diriger vers la rivière, vers 4 h 5, le 30 août 2024. Il n'en ressort pas.

Des écrits exprimant l'intention suicidaire ont été trouvés dans la résidence de M. [REDACTÉ]. En outre, des proches ont déclaré qu'il leur avait récemment confié avoir été victime d'une fraude amoureuse sur un site de rencontres en ligne. Il avait ainsi perdu une importante somme d'argent et éprouvait un sentiment de honte. Il aurait dit qu'il ne voyait aucune solution à ses problèmes financiers.

L'ensemble des éléments recueillis à la présente investigation permet de situer le décès le 30 août 2024.

L'enquête policière et l'ensemble de l'investigation écartent l'intervention d'un tiers dans le présent décès.

Il est clair ici que la vie de M. [REDACTÉ] a basculé après qu'il se soit retrouvé en situation financière précaire due à une fraude amoureuse.

La fraude amoureuse ou « arnaque sentimentale » est un stratagème où le fraudeur entre en contact avec sa victime par l'entremise des médias sociaux ou des sites de rencontres. Il tente ensuite de nouer une relation avec elle dans le but ultime de lui soutirer de l'argent. Grâce à des techniques de séduction (flatteries, compliments), il établit un lien de confiance avec la victime et lui dévoile des sentiments amoureux. Une fois la relation virtuelle établie, le fraudeur prétexte différents problèmes d'ordre financier afin d'inciter la victime à lui envoyer de l'argent.<sup>1</sup>

Malheureusement, il s'agit d'un phénomène grandissant dans notre société, suscitant un sentiment de détresse et de honte auprès des victimes. Ainsi, afin de protéger la vie humaine, je formulerai une recommandation.

Ainsi, à la suite de l'étude des causes et des circonstances entourant le décès de M. [REDACTÉ] une recommandation ciblée a été élaborée et discutée avec la Direction de l'Association québécoise de la prévention du suicide (AQPS) afin que cette dernière sensibilise les sites de rencontres en ligne à l'importance de prévenir les utilisateurs au sujet des risques liés aux arnaques amoureuses et qu'elle favorise la demande d'aide des personnes victimes d'arnaques amoureuses en ligne.

---

<sup>1</sup> [www.fadoq.ca/reseau/ressources/maltraitance-fraude-et-intimidation/la-fraude-sentimentale-quand-lamour-coute-cher](http://www.fadoq.ca/reseau/ressources/maltraitance-fraude-et-intimidation/la-fraude-sentimentale-quand-lamour-coute-cher)

## CONCLUSION

Le décès de M. [REDACTED] [REDACTED] est attribuable à une noyade par immersion dans un cours d'eau.

Il s'agit d'un suicide.

## RECOMMANDATION

Je recommande à l'**Association québécoise de prévention du suicide** de:

**[R-1]** Sensibiliser les sites de rencontres en ligne à l'importance de prévenir les utilisateurs sur les risques liés aux arnaques amoureuses et à inciter les victimes de demander de l'aide.

---

Je soussignée, coroner, reconnais que la date indiquée, et les lieux, les causes, les circonstances décrits ci-dessus ont été établis au meilleur de ma connaissance, et ce, à la suite de mon investigation, en foi de quoi j'ai signé, à Cadiac, ce 13 mars 2025.



Me Nathalie Lefebvre, coroner